

**PROCES VERBAL
DU
CONSEIL D'ECOLE
DE SAURAT**

**1^{er} TRIMESTRE :
tenu le
17/10/19**

Membres présents / excusés

Les enseignantes : S.BUENO (directrice, maternelle), V.CHEVALLIER (CP/CE1/CE2), I.RIPOLL (CM)

Parents d'élèves : Mme CHOPIN, Mme OURKHIA, Mme COSTES

Mairie : Mme BASSERAS (maire), Mme ESTEULLE

DDEN : Mme FRAYSSINET (excusée)

ALAE : M.KHEDIDJ

Communauté de communes : E.D'Almeida

IEN : Mme HOUADEC (excusée)

Le Conseil d'école - Rappel

1/ Rôles de chaque partie

Rôle de la mairie :

- assure la sécurité et l'entretien des locaux (propriétaire)
- participe à la vie scolaire (financement des fournitures scolaires et certaines activités pédagogiques)
- gestion du personnel communal intervenant dans l'école (ATSEM, ménage)
- gestion de la restauration scolaire

Rôle du DDEN :

- médiateur mairie / école / familles / ALAE (en cas de besoin)
- personne référente pour des questions d'hygiène, de sécurité des locaux

Rôle de l'équipe enseignante (en collaboration avec l'ALAE) :

- gestion des élèves pendant les horaires scolaires / périscolaires (et de leur sécurité)
- assurer l'enseignement des différents domaines d'apprentissages qui apparaissent dans les programmes scolaires
- assurer le meilleur enseignement à chaque élève (pédagogie différenciée, APC)
- rencontrer les parents chaque fois que c'est nécessaire
- prise en charge de toute la partie pédagogique
- rédiger un projet d'école avec des axes ciblés (selon les besoins recensés et analysés),
- décident chaque année des actions / projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés (décide de ce que l'on fait dans l'école, où, quand, comment et avec qui)

Rôle des parents d'élèves :

- représentent les parents d'élèves au conseil d'école
 - lien parents / enseignants
 - communication de problèmes / questions particulières
- Leur est réservé un espace d'affichage et un lieu de réunion.

2/ Vote des décisions

- Droit de vote aux personnes de droit, soit : chaque enseignante, mairie (x2), 3 parents titulaires, DDEN, IEN. Les autres personnes invitées (ALAE, coordonnateur, APE) n'ont pas de droit de vote.
- Décisions votées : points précis obligatoires, et pour trancher en cas de désaccord sur un sujet.

1) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

- Les élections ont eu lieu le 11/10/19
- Résultats : 88 électeurs inscrits, 43 votants, 02 suffrages nuls et 41 exprimés (1 seule liste)
- Les élues : Corinne CHOPIN (CM1/CP), Maïder OURKHIA (MS), Flavie COSTES (CE1/GS)

2) Modalités de communication avec les parents

Liaison parents / délégués des parents :

- Via la boîte aux lettres « Délégués », le panneau d'affichage « Espace parents », par téléphone ou email auprès des délégués.

Liaisons enseignantes/parents :

- ▶ **Cahier de liaison violet (à signer systématiquement)** : rappel des ≠ couleurs des documents collés (blanc : école ; rose : mairie ; vert : délégués ; orange : association des parents)
- ▶ **Réunions de rentrée**, entre l'enseignant et l'ensemble des parents d'une classe : explication des projets de classes, règles de fonctionnement, programmes, etc...
Le 05/09 (Maternelle), le 10/09 (CP), le 13/09 (CE1/CE2), le 17/09 (CM). Choix de dates différentes pour permettre aux parents ayant plusieurs enfants inscrits d'assister à chaque réunion.
- ▶ **Réunions personnalisées**, entre l'équipe éducative et les parents d'un enfant : en cours d'année dès que le besoin s'en fait sentir : suivi des élèves, bilans périodiques, etc.
- ▶ **Rendez-vous personnalisé**, entre une enseignante et les parents d'un enfant : les enseignantes se rendent disponibles, en fin d'après-midi ou entre 12h et 14h, pour rencontrer les familles qui le souhaitent. **Il est par contre indispensable de fixer un rendez-vous.**

Evaluations / suivi du travail des élèves :

- ▶ Évaluations Maternelle : Le « Carnet de suivi » est donné à voir 2 fois dans l'année ; chaque famille sera reçue au moins en janvier pour faire le point (et fin d'année).
- ▶ Évaluations Cycles 2 et 3 :
 - Évaluations en fin de période (en général), sauf si trop courte : cahier gris.
 - Évaluation « positive » : cf **livret scolaire numérique** (janvier, juin)
 - Évaluations CP/CE1 : elles ont lieu en septembre et en janvier. Elles seront suivies d'un rendez-vous avec les parents si les résultats le nécessitent.
- ▶ Cahiers du jour maths et français : ils doivent être signés chaque week-end par les parents (et corrigés par les élèves de CM).

3) Classes, effectifs, personnel présent dans l'école, horaires

3 classes : PS/MS/GS maternelle : Mme BUENO
 CP/CE1/CE2 : Mme CHEVALLIER
 CM1/CM2 : Mme RIPOLL

Effectifs : - 24 élèves en Maternelle : 6 PS + 11 MS + 7 GS
 - 18 élèves en CP/CE1/CE2 : 5 CP + 9 CE1 + 4 CE2 (dont 1 avec projet personnalisé de scolarisation (PPS) accompagné d'une auxiliaire de vie scolaire (AVS))
 - 19 élèves en CM : 9 CM1 (dont 2 avec PPS accompagné AVS) + 10 CM2
 = **61 élèves au total**

AVS : Mme BRULIN Isabelle, à mi-temps sur Saurat pour un enfant de CE2
 Mme DRON Virgine, pour 2 enfants de CM1

SESSAD : Services de soins à domicile qui intervient dans l'école pour 2 enfants (CM1, CE2) : 1 éducatrice, une psychologue, 1 psychomotricien chacun 1 fois par semaine.

Horaires, accueil des élèves : 9h / 12h (y compris le mercredi) - 14h15 / 16h30.

Les enfants sont accueillis par les enseignantes 10 min avant l'heure du début des cours.

- ALAE le matin de 7h45 à 8h50, de 12h à 14h05, et le soir après la classe de 16h30 à 18 h.
- Repas de 12h à 13h30
- TAP ALAE de 13h30 à 14h15, avec accueil échelonné des élèves par les enseignantes à partir de 14h05.
- APC de 13h30 à 14h05 les : lundi, mardi, jeudi (sauf semaines précédant et suivant des vacances).

Rappel : Obligation de la scolarité dès 3 ans, à savoir les 24h d'enseignement par semaine.

Uniquement pour les enfants de Petite Section : en cas de souhait des parents d'y déroger, une « demande d'aménagement du temps de présence à l'école maternelle » peut être soumise à l'IEN.

Remplacement de la directrice en cas d'absence : Mme Ripoll

4) Règlement intérieur de l'école

Lecture du règlement de l'école : rectification de l'âge obligatoire de l'inscription à l'école (3 ans au lieu de 6 ans).

- ▶ Approbation à l'unanimité des membres du Conseil.

Il est affiché sur le panneau extérieur de l'école et dans chaque classe ; il est lu et expliqué en classe aux élèves de cycle 2 et 3.

Rappel de quelques points importants :

- ▶ Horaires : veiller à être à l'heure le matin (à 9h, les parents doivent avoir quitté l'école).
- ▶ Absentéisme : à partir de 4 demi-journées d'absences non justifiées, la directrice doit en faire le signalement.
- ▶ Conventions de soins sur le temps scolaire (autorisation d'absence de l'élève pour soins réguliers) : celles-ci sont envoyées par la directrice à l'inspectrice de l'éducation nationale pour accord.
- ▶ Pas de goûter pendant les récréations.

5) Projet d'école

Normalement, un nouveau projet d'école devrait être rédigé cette année, l'équipe enseignante attend les consignes. Pour l'instant, l'ancien projet d'école reste d'actualité.

- 1) Développer l'accès à la culture, sous ses diverses formes (PEAC)
- 2) Automatiser la conscience orthographique, en privilégiant la production d'écrits
- 3) Réguler les comportements « inadaptés » de certains élèves en collectivité

Le fil conducteur des activités pédagogiques sera cette année 'le temps qui passe' : le Moyen âge, l'évolution des métiers, des langues, des modes de vie, de la gestion des déchets et de l'eau.

Actions envisagées :

1) Culture

- Arts visuels : « école au cinéma » + spectacles : 1 spectacle de théâtre à l'Estive pour chaque classe et 2 spectacles offerts par la Communauté de Communes sur le thème de la musique.
- Education musicale : Chorale d'école + rencontre chantée
- Littérature : « Prix des Incorruptibles » + Prêt BCD + sorties bibliothèque de Tarascon

- Culture scientifique : Rallye maths + rallye sciences + participation à la semaine de la science (CM)

2) Orthographe

- Mise en place d'outils communs (porte-vues de leçons)
- Instauration de règles communes de relecture / auto-correction
- « Dictées flash »
- « Jogging d'écriture »

3) Comportement Vivre ensemble

- Discussions à visée philosophique
- Proposition d'activités basées sur le respect de soi et des autres (TAP)
- Maintien du lien avec les familles
- Inclusion « optimale » des élèves en situation de handicap

Autres activités sportives et culturelles prévues

- ▶ Piscine : 7 séances au total : 6 pour CP/CE ; 3 pour la maternelle ; 5 pour les CM (2 classes partant ensemble à chaque sortie).

IMPORTANT

L'implication des parents accompagnants est nécessaire pour assurer cette activité en toute sécurité.

Les enseignantes ont fait le choix de prévoir de nombreux ateliers pour que les enfants soient toujours en activité à la piscine et n'aient pas froid. Cette organisation requiert un nombre important de parents.

Il a été décidé que s'il n'y avait pas assez de parents un matin, c'est la classe dont le nombre de parents inscrits est le plus élevé qui partirait seule à la piscine.

Les parents accompagnants doivent avoir au préalable passé un agrément qui est valable durant quelques années.

IMPORTANT

Les parents délégués et les enseignantes regrettent que les dates d'agrément soient communiquées si tard : quelques jours seulement avant la date, laissant trop peu de temps aux parents volontaires pour organiser cette matinée dans leur emploi du temps.

BON A SAVOIR

Des parents non agréés peuvent également accompagner, et seront très utiles pour aider hors de l'eau (accompagnements aux WC pour la maternelle, aide pour monter au toboggan, pour sortir de la piscine).

- ▶ Journée de la Pêche : premier vendredi de juin
- ▶ Sortie à Foix : le 03/10/19 : Visite guidée de la ville + visite du château (thème de l'année)
- ▶ Sortie aux Forges de Pyrène : en octobre pour les CM ; plus tard pour les CP (et peut-être Maternelle)
- ▶ La fête du sport à l'école : le mercredi 25 septembre, organisation du 'Cross sauratois'. Outre l'activité sportive, ce projet a été l'occasion d'enseigner la cartographie (repérage du parcours dans les rues de Saurat), la fabrication des dossards et des affiches, l'entraide et les émotions durant l'épreuve.

- ▶ **Foot à l'école**, pour les CP/CE et CM, avec une intervenante de la Fédération française de foot. Cet enseignement de sport est couplé avec un projet artistique.

6) OCCE : Bilan initial des comptes de la coopérative scolaire

Participation des familles (rappel) : 15 euros par enfant, 20 euros pour 2, et 25 euros pour 3.

Cette proposition de contribution n'a pas augmenté depuis des années.

- ▶ **Solde de départ : 2321.56 € (au 16 octobre 2019)**

DEPENSES (environ)	RECETTES (environ)
Sorties sports & culture : 2 950 € 3 rencontres USEP = 1000 € 3 sorties au cinéma = 650 € Sortie rencontre chantée = 200 € Spectacles = 700 € Forges de Pyrène : 400 € Animations éducatives / festives : 500 € Défi-lecture = 400 € Noël des élèves (goûter) = 100 € Cotisations diverses : 440 € USEP, OCCE = 440 €	Participation parents : 1 340 € participation en début d'année = 740 € achat photos scolaires = 300 € kermesse fin d'année = 300 € Subvention : 500 € mairie = 500 € Remboursements : 973 € Remboursement USEP (perçu en août, compté dans le solde de départ) Remboursement transports = 973 € Don : 50 €
Total environ 3 890 €	Total environ 2 863 €

- ▶ **Solde prévisionnel de fin d'année : 2321 - 3 890 + 2863 = environ **1 281 €****

NB : la sortie à Foix du mois d'octobre a été entièrement financée par l'Association des parents d'élèves.

7) L'association des parents d'élèves

Présentation du nouveau bureau : Romain Chauvineau (Président), Jordane Gourong (Trésorière), Christine Martin (Secrétaire)

Association toujours prête à aider la réalisation des projets des enseignantes.

Participation envisagée pour l'année : Sortie à Foix (réalisée en octobre) + Sortie pêche + Sortie aux Forges de Pyrène pour les C1 et C2 ? Une journée d'animation à l'école sur le thème du Moyen âge ? (demande de devis en attente).

8) 9) Activités périscolaires : ALAE, cantine, TAP, APC

▶ **Rappel APC** : Lundi / Mardi / Jeudi de 13h30 à 14h05

▶ **Intervention ALAE** :

Projets / thématiques prévus pour cette année scolaire :

- Favoriser l'entraide entre grands et petits
- Activités sportives : sports collectifs, parcours vélo, pétanque, volley-ball
- Activités culturelles : célébrer l'anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant, sensibiliser sur la laïcité à travers la culture (le slam, le théâtre)
- Activité manuelle : broderie
- Jeux : boîte à bidules
- Sensibilisation à la nutrition

BON A SAVOIR : Il est possible pour les parents volontaires de proposer et animer des projets en tant que bénévoles (signature d'un contrat d'engagement volontaire)

BON A SAVOIR : l'enfant qui arrive tôt à l'ALAE le matin et n'a pas eu le temps (ou pas encore envie) de prendre son petit-déjeuner à la maison peut le prendre à l'ALAE (jusqu'à 8h45).

▶ **Intervention Délégués des parents** :

L'intervention dont souhaitent faire part les délégués concernent le projet de modification de tarification de la cantine et la qualité des repas servis. Mme le Maire ayant invité l'ensemble des parents le 5 novembre à une réunion dédiée sur cette question, le sujet n'est pas abordé en conseil d'école.

Mme la Maire répond favorablement à la demande des délégués de pouvoir manger une fois à la cantine pour évaluer la qualité des repas.

10) Bilan mairie

▶ Remerciements à la mairie :

- pour l'affichage des symboles de la république (plus d'équivoque possible avec la mairie)

▶ Plan de dotation Ecole Numérique Rurale : demande effectuée l'année dernière, la commune attend la décision des autres co-financeurs pour se prononcer sur l'engagement de son autofinancement.

▶ Projet petit déjeuner :

Mme le Maire présente une initiative de l'Education Nationale pour sensibiliser à l'équilibre alimentaire et nutritionnel du petit déjeuner. Cette initiative expérimentale consiste à fournir, uniquement aux enfants de maternelle et environ 5 fois par an, un petit déjeuner équilibré : une boisson lactée, un produit céréalier, un fruit. Ce petit déjeuner serait partagé en début de temps scolaire. Les parents seront prévenus des jours où ce dispositif sera mis en place, afin que les enfants ne mangent pas (ou peu) à la maison.

▶ Problèmes survenus :

- Parking : Saturé de véhicules non utilisés. Parfois, impossible de trouver une place !
 - ↳ La mairie vérifiera si des stationnements sont abusifs et le cas échéant prendra les mesures nécessaires.

- Nombreux mégots de cigarettes juste devant les barrières : vraiment pas propre ni hygiénique.
 - ↳ Sensibiliser les parents, ajouter un cendrier sur la poubelle de tri présente proche des conteneurs ?
- ▶ Réserve possible de la Maisou d'Amount pour faire du sport en hiver ?
 - ↳ La mairie donne son accord.
- ▶ Achats nécessaires : besoin d'un nouveau stock de timbres postaux pour le courrier postal et de réapprovisionner la pharmacie.
 - ↳ La mairie donne son accord.

11) Hygiène et sécurité

- ▶ **Evacuation incendie** : Elle a eu lieu le 27/09/19 au matin. L'alarme a parfaitement bien fonctionné. RAS, tout s'est bien passé.

▶ **PPMS** :

Les 2 PPMS « **Risques majeurs** » et « **intrusion** » sont mis à jour, indiquant également le rôle des animateurs de l'ALAE. Une version de chacun d'entre eux a été envoyée au service en charge de la DSDEN + CPC EPS Foix HAPC (plans numérisés) ainsi qu'à la mairie et à Eric D'Almeida pour communication à la direction de l'ALAE.

L'exercice de simulation « intrusion » a eu lieu le lundi 14 octobre à 14h. Mairie informée au préalable. Simulation plutôt bien déroulée : refuge à l'étage.

L'exercice de simulation **inondation** : il aura lieu courant de la 3^{ème} période

- ▶ **Plan Vigipirate** : Rappel de la vigilance accrue + barrières indispensables + portail et portes fermées.

IMPORTANT

Les parents sont invités à refermer systématiquement le portail après leur passage (pour éviter que des enfants ne sortent ou que des chiens rentrent...).

12) Questions diverses

Pas de questions diverses.

Séance clôturée à 20h30.

**Pour le Conseil,
La directrice, S. BUENO**

